

COLLOQUE INTERNATIONAL

Département d'histoire générale – Unité d'histoire moderne – Equipe DAMOCLES
– International Association for the History of Crime and Criminal Justice (IAHCCJ)
Centre Bentham (Ecole de droit de Sciences-po, Paris)

CESARE BECCARIA : RECEPTION ET HERITAGE Du temps des Lumières à aujourd'hui

1. Comité d'honneur

Professeurs Bronislaw BACZKO (Université de Genève), Gianni FRANCONI (Université de Pavie) et
Daniel ROCHE (Collège de France).

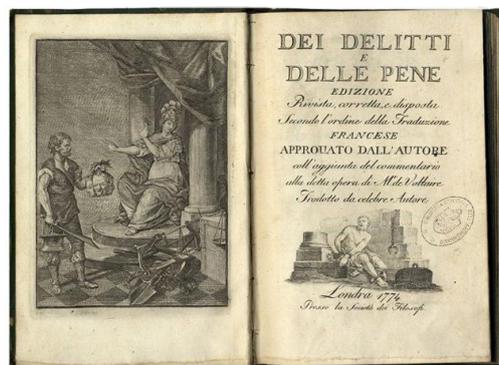
2. Comité scientifique

Jean BART (Université de Bourgogne), Pascal BASTIEN (Université de Québec à Montréal),
Carlo CAPRA (Université degli Studi di Milano), Yves CARTUYVELS (Université Saint-Louis – Bruxelles),
Frédéric CHAUBAUD (Université de Poitiers), Jean-Philippe DUNAND (Université de Neuchâtel), Jean-Paul
JEAN (magistrat et Université de Poitiers), Dominique KALIFA (Université de Paris 1), Béla KAPOSSY
(Université de Lausanne), André KUHN (Universités de Neuchâtel et de
Lausanne), Luigi LACCHÈ (Université de Macerata), René LEVY (CESDIP-GERN), Vincent MILLIOT
(Université de Caen), Pierrette PONCELA (Université Paris-Ouest Nanterre), Robert ROTH (Université de
Genève), Xavier ROUSSEAU (Université de Louvain-la-Neuve), Françoise TULKENS (juge, cour
européenne des droits de l'homme), Bénédicte WINIGER (Université de Genève).

3. Conception, organisation et mise en œuvre

Michel Porret, Elisabeth Salvi et

équipe DAMOCLES – Droit, Administration, Magistrats, Ordre, Crime, Lois et Sociétés (UNIGE).



Jeudi 21 février 2013

Salle : B111

08.30. Accueil des participant-e-s

08.50. Professeure Christine Chappuis (Doyenne de la Faculté de droit, UNIGE), mots de bienvenue.

PROGRAMME

09.00. Michel Porret : Introduction.

I. Lumières et Révolution

Présidence : Vincent Milliot (Université de Caen)

09.15. Dario IPPOLITO (Università Roma 3), Justice pénale et liberté civile : le « moment Beccaria » dans les Lumières napolitaines.

09.40. Luigi DELIA, Université Jean Moulin Lyon 3, Laboratoire d'Excellence COMOD (Constitution de la modernité) IRPhil., «L'héritage de Beccaria dans les *Réflexions philosophiques* de Jacques-Vincent Delacroix ».

10.05. Serena LUZZI (Università degli studi di Trento), Un anti-Beccaria estimé de Bentham. La réforme de la justice criminelle selon Carlo Antonio Pilati, réformateur habsbourgeois.

10.30-10.50 : pause.

10.55. Emmanuelle DE CHAMPS (Université Paris 8, Vincennes-Saint-Denis, Civilisation britannique, Centre Bentham), Bentham et l'héritage de Beccaria: du *Projet d'un corps complet de législation* pour Catherine II de Russie aux *Traité de législation civile et pénale*.

11.20. Jean BART (Université de Bourgogne, Centre Georges Chevrier – Savoirs : normes et sensibilités, Dijon), Le traité *Des délits et des peines* dans les débats révolutionnaires français.

Dès 11.45 : discussions.

Dès 12.30 : déjeuner de travail.

II. Légalisme et libéralisme

Présidence : Jean Bart

14.15. Vincent SIZAIRE (Université Paris-Ouest, Faculté de droit, Centre de droit pénal et de criminologie), L'héritage ambigu du libéralisme pénal de Beccaria dans la construction du droit pénal moderne en France.

14.40. Jérôme FERRAND (Université Joseph Fourier, Grenoble I), De quelques lectures passionnées de Beccaria par les juristes de langue française au XIX^e siècle.

15.05. Yves CARTUYVELS (Université Saint-Louis - Bruxelles), Le légalisme des peines en question. Deux formes asymétriques d'individualisation de la peine au XIX^e siècle.

15.25-16.00 : pause.

16.05. Elisabeth SALVI (Université de Genève, Département d'histoire générale, Equipe de recherche Damoclès), Pratiques pénales, réformisme judiciaire et abolitionnisme : l'influence de Cesare Beccaria en Suisse au début du XIX^e siècle.

16.30. Djoheur ZEROUKI (Université de Saint-Etienne, Université de Lyon), La réception du principe de légalité des délits et des peines par le droit européen : un héritage en trompe l'œil.

Dès 16.50 : discussions.

Dès 18.00 :

Apéritif de bienvenue, vin d'honneur offert par les éditions Georg, vernissage de l'ouvrage

Bois, fers et Papiers de justice. Histoire matérielle du droit de punir, (sous la direction) Michel Porret, Vincent

Fontana et Ludovic Maugué.

Vendredi 22 février 2013

Salle : B111

III. Autour de la peine de mort

Présidence : Pascal Bastien (Université du Québec, Montréal)

09.15. Stéphanie ROZA (Université Paris I Panthéon-Sorbonne, CHSPM), La peine de mort entre utopie et pragmatisme : la discussion des thèses de Beccaria dans *De la Législation* de Gabriel Bonnot de Mably.

09.40. Elio TAVILLA (Université de Modène et de Reggio Emilia, Facoltà di Giurisprudenza), «Les disciples de Beccaria» : le débat postunitaire italien sur l'abolition de la peine de mort.

10.05. Marco CAVINA (Università degli studi di Bologna, Facoltà di Giurisprudenza), Le mythe et le cauchemar : Paolo Vergani, Francesco Valentini et la peine de mort.

10.30-10.50 : pause.

10.55. John BESSLER (University of Baltimore, School of Law), Cruel and Unusual. The American Death Penalty and the Founders' Amendment.

11.20. Diane BERNARD (FNRS et Université Saint-Louis – Bruxelles) et Damien SCALIA (Geneva Academy Humanitarian Law and Human Rights, Université Saint-Louis – Bruxelles), Retour à Beccaria : proportionnalité et peines internationales en question.

Dès 11.45 : discussions.

Dès 12.30 : déjeuner de travail.

IV. Prison et défense sociale

Présidence : Yves Cartuyvels

14.15. Monica STRONATI (Università degli studi di Macerata, Facoltà di Giurisprudenza), La “mesure” de la peine et le paradigme de la modération. Les prisons et les systèmes pénitentiaires dans le débat juridique italien entre le XIX^e et le XX^e siècle.

14.40. Audrey HIGELIN (Université de Rennes 2, EA 1279 *Histoire et critique des arts*), L'impact du projet beccarien dans la genèse de la prison pénale en France dans le premier XIX^e siècle.

15.05-15.30 : pause

15.35. Donald FYSON (Université Laval, Centre interuniversitaire d'études québécoises, Département d'histoire, Québec), Beccaria contre Howard : la réforme pénale au Canada.

16.00. Marc RENNEVILLE (Criminocorpus), Beccaria est-il soluble dans l'anthropologie criminelle ?

Dès 16.30 : discussions.

Dès 19.30 : dîner du colloque.

Samedi 23 février 2013

Salle : B111

V. Censure, traduction et réception

Présidence : Elio Tavilla

09.30. Albrecht BURKARDT (Université de Lyon Lumières II, Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes et EHESS, Centre d'anthropologie religieuse européenne), Les censures de Beccaria par le Saint Office.

09.55 Philippe AUDEGEAN (Université de Paris 3, Sorbonne Nouvelle, Centre d'Etudes et de recherche sur la Littérature italienne, Médiévale, Moderne), Pour une histoire des traductions françaises de *Des Délits et des peines*.

10.20. Vivi PERRAKY (Maison des Sciences de l'Homme, Paris), A. Coray et le motif secret de sa traduction grecque de Beccaria (1802).

10.40. Laure ZHANG (Université de Genève, Unité des Etudes chinoises), Contre ou pour Beccaria: la réception de *Des délits et des peines* dans la Chine contemporaine

Dès 11.15 : table ronde conclusive avec les participant-e-s du colloque.